

Commune d'AUZOUER - EN - TOURAINE
"Le Chêne d'Or"

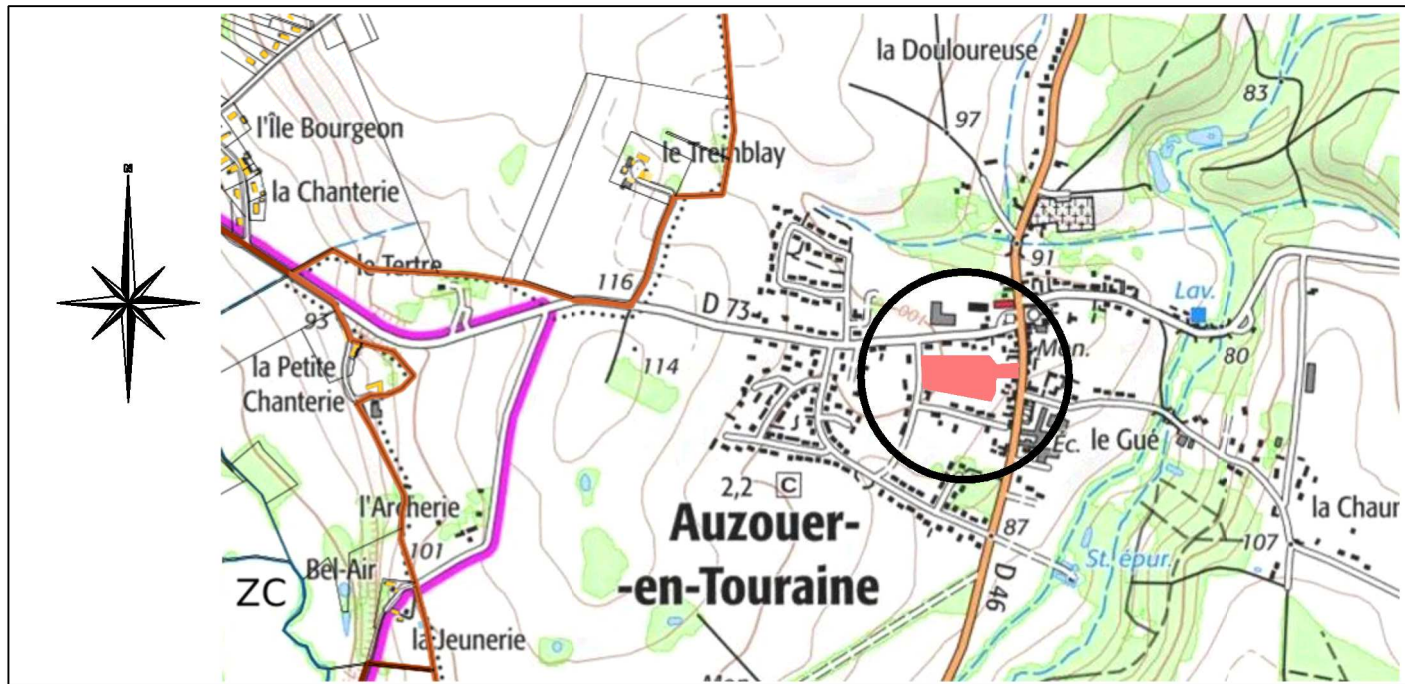
Date : 14 mars 2023

LOT 12

Cadastre : Section B

Superficie Réelle = 539 m²

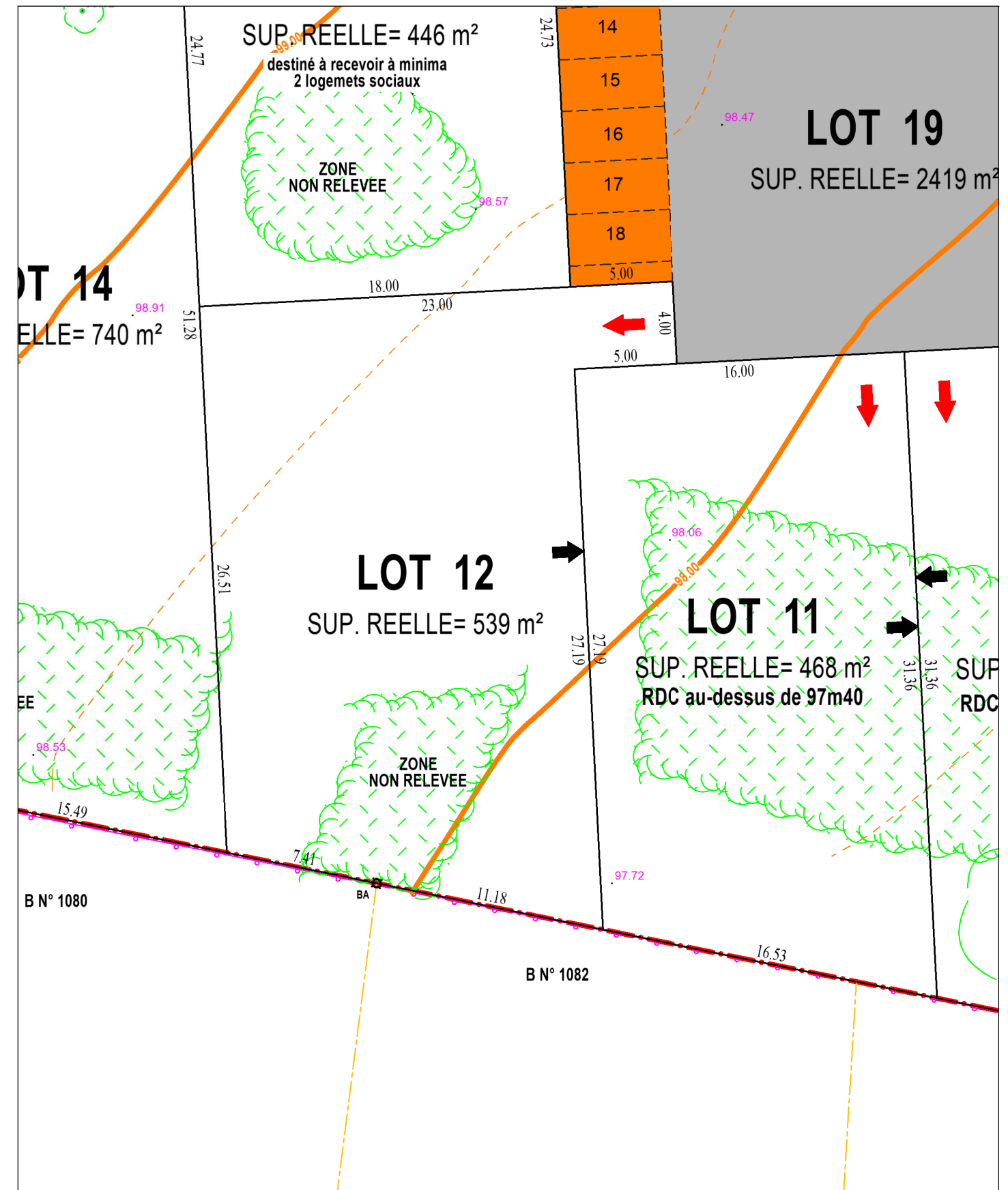
PLAN DE SITUATION - Sans Echelle



PLAN D'ENSEMBLE - Sans Echelle



EXTRAIT DU PLAN DE COMPOSITION ET REGLEMENTAIRE - Echelle : 1/250ème



LEGENDE REGLEMENTAIRE :

- PERIMETRE DE L'OPERATION
-  ACCES IMPOSE AU LOT
-  FACADE SUR LAQUELLE LE LOT DOIT ACCEDER
- ACCROCHE OBLIGATOIRE DE TOUT
-  OU PARTIE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE SUR CETTE LIMITE LATERALE

-  EVENTUELLE CLOTURE = MUR-BAHUT
 VOIRIE
 PARKINGS
 ESPACES VERTS
 ARBRES A PLANTER
 (nombre et emplacement figuratifs)



Commune d'AUZOUER - EN - TOURAINE
"Le Chêne d'Or"

Date : 14 mars 2023

Cadastre : Section B

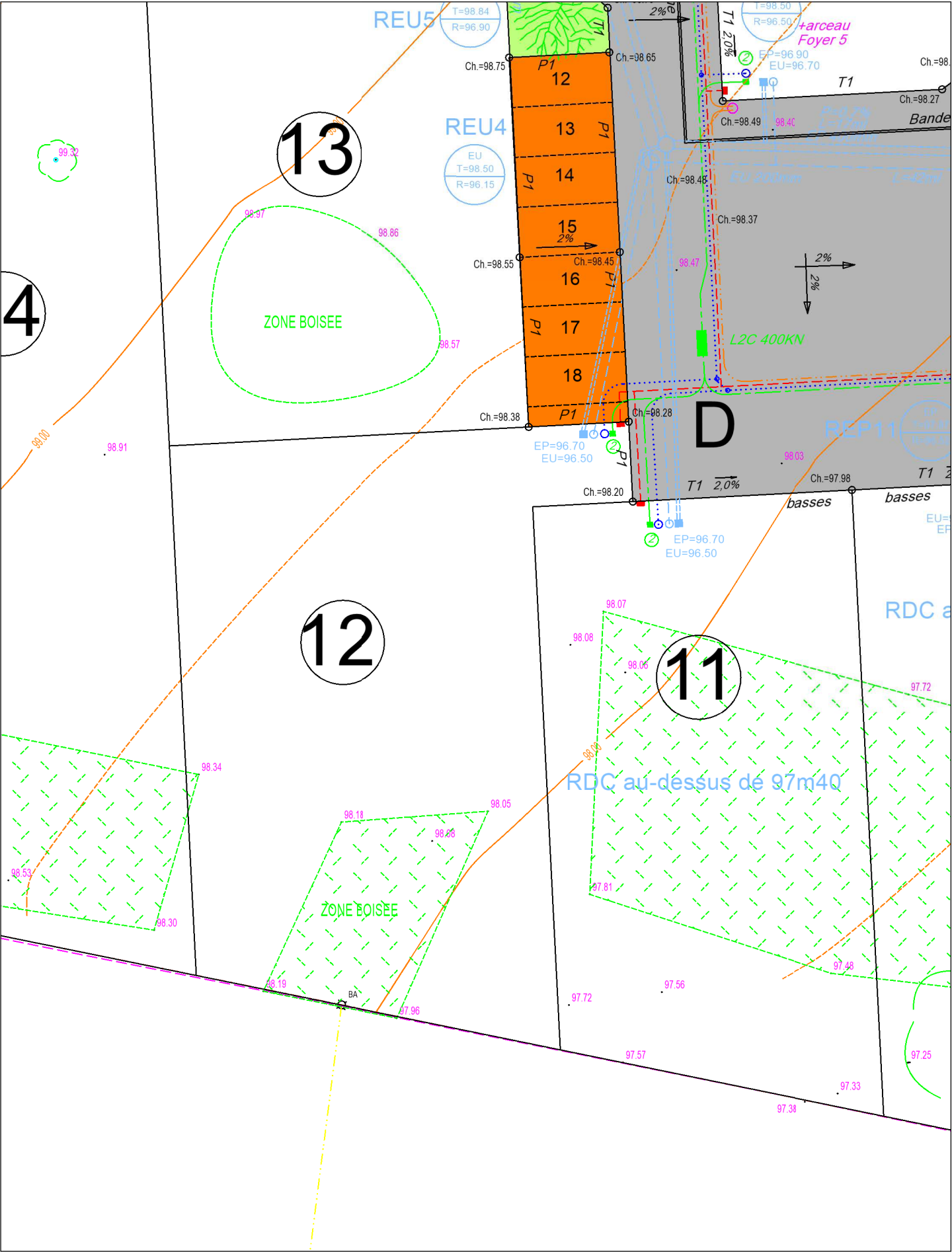
LOT 12

Superficie Réelle = 539 m²

LEGENDE VRD

	Réseau des eaux usées
	Réseau des eaux pluviales
	Cote du tampon
	Radier du réseau
	Cote de la chaussée = projet
	Alimentation en eau potable et branchement
	Poteau de lutte contre l'incendie
	Cable électrique basse-tension et coffret
	Fourreaux téléphoniques et nombre
	Chambre de tirage téléphonique
	Branchement téléphone
	Cable d'éclairage public et foyer

NOTA : - L'emplacement des branchements et la profondeur indiquée sont figuratifs et devront être vérifiés avant tout projet de construction.
- L'adaptation de la construction au terrain sera étudiée en tenant compte des différents niveaux après travaux VRD.
- Les altitudes mentionnées décrivent le terrain naturel avant travaux





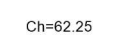
Date : 14 mars 2023

LOT 13

Cadastre : Section B

Superficie Réelle = 446 m²

LEGENDE VRD

-  Réseau des eaux usées
-  Réseau des eaux pluviales
-  Cote du tampon
-  Radier du réseau
-  Cote de la chaussée = projet
-  Alimentation en eau potable et branchement
-  Poteau de lutte contre l'incendie
-  Cable électrique basse-tension et coffret
-  Fourreaux téléphoniques et nombre
-  Chambre de tirage téléphonique
-  Branchement téléphone
-  Cable d'éclairage public et foyer

NOTA : - L'emplacement des branchements et la profondeur indiquée sont figuratifs et devront être vérifiés avant tout projet de construction.
- L'adaptation de la construction au terrain sera étudiée en tenant compte des différents niveaux après travaux VRD.
- Les altitudes mentionnées décrivent le terrain naturel avant travaux

